

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MARS 2020**

Date de convocation : 27/02/2020  
Date d'affichage : 27/02/2020

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Présents : 10 + 4 pouvoirs

L'an deux mil vingt, le six mars, à 18 H 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Didier TORCHÉ, Maire.

Présents : MM Didier TORCHÉ (pouvoir de Mathieu ALBERT), Audrey CRUCHET-GIRARD (pouvoir de Olivier CHEVEE), Patrick TOURNAT, Gérard CHAUVEL, Alain PICHER, Pierre OZANGE (pouvoir de Michel GERVAIS), David MAINFRAY (pouvoir de Kévin LAMBERT), Jean-Claude GOUHIER, Yves BLIN et de Gilles LEBRAY)

Absents : néant

Excusés : Olivier CHEVÉE (pouvoir à Audrey CRUCHET-GIRARD), Kévin LAMBERT (pouvoir à David MAINFRAY), Michel GERVAIS (pouvoir à Pierre OZANGE), Mathieu ALBERT (pouvoir à Didier TORCHÉ), Pauline LUBINEAU

Secrétaire : Patrick TOURNAT

**Assainissement :**

**Délibération n°04 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 présentant un excédent d'exploitation de 36 577.76 € et un excédent d'investissement de 53 317.50 €.

13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération n°05 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 présentant un excédent d'exploitation de 36 577.76 € et un excédent d'investissement de 53 317.50 €.

14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération n°06°: AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

Le conseil municipal affecte l'excédent d'exploitation de 36 577.76 € à l'article 002 et l'excédent d'investissement de 53 317.50 € à l'article 001 du budget 2020.

14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération n°07°: VOTE DU BUDGET 2020**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2020 :

- **En section de fonctionnement**, les dépenses s'élèvent à **20 999.00 €** et les recettes à **52 290.00 €**
- **En section d'investissement**, la balance s'équilibre à **64 616.00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le budget primitif 2020 proposé par Monsieur le Maire.

14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Lotissement**

**Délibération n°08 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 présentant un résultat de fonctionnement de 0.00 € et un déficit d'investissement de 314.89 €.

13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération n°09 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 présentant un résultat de fonctionnement de 0 € et un déficit d'investissement de 314.89 €.

14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération n°10°: AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

Le conseil municipal affecte le déficit d'investissement de 314.89 € à l'article 001 du budget 2020.

14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération n°11°: VOTE DU BUDGET 2020**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2020 :

- **En section de fonctionnement**, les dépenses s'élèvent à **68 315.00 €**
- **En section d'investissement**, la balance s'équilibre à **68 630.00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le budget primitif 2020 proposé par Monsieur le Maire.

14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Commune**

**Délibération n°12 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019**

Le conseil municipal approuve le compte administratif 2019 présentant un excédent de fonctionnement de 375 090.36 € et un déficit d'investissement de 67 546.86 €.

13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération n°13 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019**

Le conseil municipal approuve le compte de gestion 2019 présentant un excédent de fonctionnement de 375 090.36 € et un déficit d'investissement de 67 546.86 €.

14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération n°14°: AFFECTATION DES RESULTATS 2019**

Le conseil municipal affecte le déficit d'investissement de 67 546.86 € à l'article 001, une partie de l'excédent de fonctionnement soit 310 681.50 € à l'article 002 et la seconde partie soit 64 408.86 € à l'article 1068 du budget 2020.

14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

**Délibération n°15°: VOTE DU BUDGET 2020**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2020 :

- **En section de fonctionnement**, les dépenses s'élèvent à **844 142.00 €**
- **En section d'investissement**, la balance s'équilibre à **234 010.00 €**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte le budget primitif 2020 proposé par Monsieur le Maire.

14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

#### **Délibération n°16 : ACHAT D'UN CAMION BENNE POUR LE SERVICE TECHNIQUE**

Monsieur le Maire fait part à ses collègues qu'il est nécessaire d'acquérir un camion benne pour le service technique de la commune.

L'acquisition de ce camion benne de marque RENAULT MASTER d'un montant de 15 000 € HT auquel s'ajoute la carte grise d'un montant de 424.76 € et divers accessoires (tri-flash LED avec 2 feux tournants, bandes et rehausses de ridelles grille cadre acier) d'un montant de 1948 € HT auprès du garage GERMAIN permettra cet équipement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** de faire l'acquisition d'un camion benne de marque RENAULT MASTER d'un montant de 15 000 € HT auquel s'ajoute la carte grise d'un montant de 424.76 € et divers accessoires (tri-flash LED avec 2 feux tournants, bandes et rehausses de ridelles grille cadre acier) d'un montant de 1948 € HT auprès du garage GERMAIN

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la commande de ce camion,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à régler la ou les facture(s) en décaissant
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout autre document relatif à cette acquisition.

14 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

#### **PERMANENCES DU BUREAU DE VOTE**

15 MARS 2020

8 H – 10 H	- Didier TORCHÉ - Gérard CHAUVEL - Kévin LAMBERT
10 H – 12 H	- Mathieu ALBERT - Yves BLIN - Pierre OZANGE
12 H -14 H	- Jean-Claude GOUHIER - Michel GERVAIS - Julie COURTEMANCHE
14 H – 16 H	- Patrick TOURNAT - Pierrick BERRIGUIOT - Estelle PIAU
16 H -18 H	- Olivier CHEVEE - Audrey CRUCHET-GIRARD - Alain PICHER

22 MARS 2020

8 H – 10 H	- Didier TORCHÉ - Kévin LAMBERT - Jean-Claude GOUHIER
10 H – 12 H	- Mathieu ALBERT - Patrick TOURNAT - Yves BLIN
12 H -14 H	- David MAINFRAY - Gilles LEBRAY - Sabine RENVOIZE ou Pauline LUBINEAU
14 H – 16 H	- Gérard CHAUVEL - Pierre OZANGE - Michel GERVAIS
16 H -18 H	- Olivier CHEVEE - Audrey CRUCHET-GIRARD - Alain PICHER

Fin de séance : 19h45